

# Fage-Pernet – D.I.C.I

Code ISIN : FR0007051933 (part C) - FR0007471461 (part D)

FCP géré par Mansartis Gestion - FIA soumis au droit français

## Document d'informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif, à travers une gestion diversifiée et sur un horizon d'investissement de 5 ans, la recherche d'une performance de long terme par une gestion discrétionnaire.

Le FCP investit principalement sur les marchés actions, dans l'univers des grandes et moyennes capitalisations cotées sur les principaux marchés internationaux, mais aussi sur les marchés de taux.

Le FCP fait l'objet d'une gestion active et diversifiée. La sélection de titres est le reflet des convictions et des anticipations du gérant. La priorité est donnée aux valeurs affichant une croissance forte et durable, une structure financière saine, des dirigeants qualifiés et ayant une stratégie claire selon l'analyse de la SGP.

### CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU FONDS

L'allocation d'actifs (répartitions entre actions des différentes zones géographiques, obligations et produits monétaires) résulte de décisions collégiales de l'équipe de gestion, après analyse de la conjoncture économique internationale.

L'actif du FCP est investi en permanence entre 40% et 65% de son actif net sur les marchés d'actions de grandes et moyennes capitalisations. Les actions des pays émergents, Asie du sud-est, Europe de l'est, Amérique centrale et du sud ne peuvent pas représenter plus de 15% de l'actif net du FCP. Le FCP pourra détenir, dans la limite de 60% de l'actif net, tout type d'obligations ou tout titre de créances négociables à l'exception des obligations convertibles contingentes (détenu directement ou par l'intermédiaire d'OPC). Les investissements seront effectués sur des obligations d'États de l'OCDE, du secteur public ou d'émetteurs privés dont le siège social est basé dans un pays de l'OCDE, et sur tout type de maturité à l'exception des obligations perpétuelles.

Le FCP pourra investir dans des titres négociables à court terme et à moyen terme dont le rating minimum est A-3 (Standard & Poor's et Fitch) ou P-3 (Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

En cas de dégradation d'un titre en catégorie haut rendement, la gestion se réserve le droit de conserver le titre sous réserve de documenter cette décision.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Votre FCP se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur de risque, ce qui traduit une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 5% et 10%. Il est en corrélation avec l'exposition actions du fonds. Mansartis pourra faire le choix de ne pas modifier le niveau de risque lorsque la volatilité sera légèrement inférieure. Cet indicateur est calculé à partir de la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Le recours aux agences de notation n'est pas systématique mais sera pris en compte dans l'analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

Le risque de change est limité à 50% de l'actif net.

Le FCP n'a pas d'indice de référence. Son univers d'investissement n'est pas représenté par des indices existants.

### AUTRES INFORMATIONS

Le FCP prend en compte les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la détermination de son univers d'investissement et dans la sélection de valeurs.

Le FCP pourra investir, dans la limite de 50% de son actif net, en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen ainsi que dans des OPC des pays tiers. L'investissement dans des FIA de pays tiers est limité à la sélection de l'OPC « Global X S&P 500 Catholic Values ETF ». Dans un but de diversification du risque, il pourra ainsi détenir des OPC actions, obligataires ou monétaires.

La sensibilité du FCP au taux d'intérêt sera comprise entre 0 et +8.

L'utilisation de produits dérivés sur devises pourra intervenir exclusivement dans le cadre d'opérations de couverture de change.

Le FCP est composé de parts de capitalisation (parts C) et de parts de distribution (parts D). La part D distribue des revenus annuellement.

La valeur liquidative est hebdomadaire. L'investisseur peut demander le rachat et la souscription de parts chaque semaine jusqu'au jeudi avant 11h (hors jours fériés en France), auprès de Mansartis. Il sera exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

**Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.**

- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi initialement n'est pas garanti : Il existe un risque de perte en capital

### Risques importants non pris en compte dans cet indicateur

**Risque de liquidité :** Dans le cas où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans des conditions satisfaisantes ce qui impacte plus ou moins significativement le cours d'achat et de vente et dans certaines circonstances la liquidité globale du FCP.

**Risque de crédit :** Il s'agit du risque de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP.

**Risque de contrepartie :** Il existe un risque que la contrepartie soit défaillante dans le cadre de contrats de change à terme de gré à gré.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement   |       |
|----------------------------------------------------------|-------|
| Frais d'entrée                                           | 5.00% |
| Frais de sortie                                          | Néant |
| Frais prélevés par le fonds sur une année                |       |
| Frais courants                                           | 1.01% |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances |       |
| Commission de performance                                | Néant |

Les taux de frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximums. Dans certains cas, des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

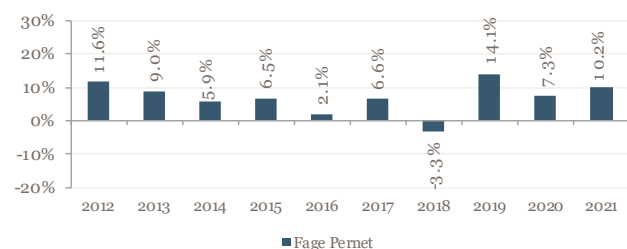
Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion et commissions de mouvement), clos en décembre 2021.

Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

*Vous pouvez obtenir davantage d'informations sur les frais et commissions du fonds dans le prospectus disponible auprès de Mansartis, 8 place Vendôme – 75001 Paris*

## PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

### PERFORMANCES ANNUELLES

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis. Elle tient compte des frais et commissions.

Les performances sont calculées en euros

### DATE DE CRÉATION DU FONDS

Lundi 7 novembre 1994

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank.
- Le prospectus du fonds, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Mansartis au 8, place Vendôme – 75001 Paris.
- La Valeur Liquidative est disponible sur simple demande auprès de Mansartis.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Mansartis ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Politique de rémunération : Mansartis a mis en place une politique de rémunération en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance. Elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle tient compte de la performance individuelle, de la situation économique et des résultats de Mansartis. Pour plus d'informations, reportez-vous au prospectus du FCP ou bien sur le site internet de la société : [www.mansartis.com](http://www.mansartis.com)

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'AMF  
Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22.02.2022